



Ensemble pour l'Avenir

Présents

Président : M. BONNET Jean-François.

Mmes GOUDOUNESQUE Sylvette – TRONCHE Adeline – MM. CHASTANG Damien – CLAVIERE Henri – DA SILVA Alexandre – DECHERF Damien – DUPUY Hervé – FARGES Claude – LAURENT Pierre – LEYGE Marc – TREMOUILLE Serge.

Assiste

M. BESSE Franck.

Excusé

M. ESTEVES Gil.

1/ INFORMATIONS DU PRESIDENT

Jean-François BONNET présente l'ordre du jour de la réunion.

2/ APPROBATION DU PV DU 08 AOÛT 2022

Le PV de la dernière réunion du Bureau est approuvé à l'unanimité.

3/ POINT SUR LE PROGRAMME MANDATURE 2020-2024

Un projet commun

- Comité de Direction – ELUS
 - PLANIFIE – DEFINI – DECIDE – ORIENTE – CHOISI – ASSUME – CONTROLE

- Personnel – ADMINISTRATIFS et TECHNICIENS
 - ACCOMPLI – EXECUTE – PREPARE – INITIE – VERIFIE – PROPOSE – ANALYSE
 - Stratégie – Politique – Orientation – Décision – Validation – Supervision – Définition
 - Collaboration – Exécution – Réalisation – Préparation – Anticipation – Vérification
 - Initiative – Innovation – Traitement – Correction

Une organisation

- Le Comité de Direction ⇔ 23 membres élus

Dont :

- Un arbitre répondant aux critères d'éligibilité du 13.2.2.a)
- Un éducateur répondant aux critères d'éligibilité du 13.2.2.b)
- Une femme
- Un médecin
- Un représentant du football diversifié répondant aux critères d'éligibilité du 13.2.2.c)
- 18 autres membres.



Ensemble pour l'Avenir

BUREAU DU DISTRICT REUNION ELARGIE DU 03 SEPTEMBRE 2022

Assistent également aux délibérations du Comité de Direction avec voix consultative :

- Le salarié administratif référent
- Le Conseiller Technique Départemental – DAP
- Le conseiller Technique Départemental – PPF
- Toute personne dont l'expertise est requise.

- Bureau de District ⇒ 9 membres élus

Le Président

- Représente le District dans tous les actes de la vie civile et devant les tribunaux.
- Préside les Assemblées Générales, le Comité de Direction et le Bureau.
- Ordonne les dépenses (peut donner délégation dans les conditions qui sont fixées par le règlement Intérieur ou par le Règlement Financier.
- Il assure l'exécution des décisions du Comité de Direction et du Bureau et veille au fonctionnement régulier du District.
- Le Président ou son représentant peut assister à toutes les réunions des assemblées et instances élues ou nommées de tous les organismes constitués au sein du District.
- Fait un point régulier avec les membres du Bureau et les Présidents (es) de commissions

Le Vice-Président Délégué en charge de l'administratif

- Référent administratif des commissions.
- Représente ou accompagne le Président pour des rendez-vous avec les clubs (ou autres).
- Gestion du District si absence du Président.
- Participe à la réunion hebdo.
- Participe aux réunions de secteurs.
- Echange régulier avec le Président du District.

Le Vice-Président chargé de missions

- Représente le Président sur des missions précises (réunions FFF, LFNA, séminaires, CDOS, Etat, collectivités).
- Participe à la réunion hebdo.
- Participe aux réunions de secteurs.
- Echange régulier avec le Président du District.

Le Vice-Président en charge des compétitions et de la Technique

- Suivi de la politique sportive mis en place par le Comité de Direction.
- Participe à la réunion hebdo.
- Participe aux réunions de secteurs.
- Echange régulier avec le Président du District.

Le Vice-Président en charge des territoires

- Représente et accompagne le Président auprès des collectivités pour les dossiers FAFA.
- Elabore et suit les dossiers FAFA.
- Mise en place des conventions avec les collectivités pour l'utilisation des installations.
- Organise et participe aux réunions de secteurs.



Ensemble pour l'Avenir

BUREAU DU DISTRICT REUNION ELARGIE DU 03 SEPTEMBRE 2022

- Echange régulier avec le Président du District.

Le Vice-Président en charge de l'arbitrage

- Suivi de la formation des arbitres.
- Suivi de la désignation des arbitres.
- Collabore avec les travaux de la CD de Promotion de l'Arbitrage.
- Participe aux réunions de secteurs.
- Echange régulier avec le Président du District.

Le Secrétaire Général

- Feuille de route à établir conjointement avec le Secrétaire Général Adjoint.
- Echange régulier avec le Président du District.

Le Secrétaire Général Adjoint

- Feuille de route à établir conjointement avec le Secrétaire Général.
- Echange régulier avec le Président du District.

Le Trésorier Général

- Feuille de route à établir avec le Trésorier Général Adjoint.
 - (Bilans, compte de résultats, budgets, dépenses, frais, salaires...)
- Echange régulier avec le Président du District.

Le Trésorier Général Adjoint

- Feuille de route à établir avec le Trésorier Général.
 - (Bilans, compte de résultats, budgets, dépenses, frais, salaires...)
- Echange régulier avec le Président du District.

Le Président de la Commission Départementale Technique et Jeunes

- Coordonne la politique des compétitions jeunes et la politique du District.
- Organise les travaux de la CD Technique et Jeunes.
- Encadre les sélections départementales.
- Echange régulier avec le Président du District.

La Chargée de communication :

- Communication officielle du District.
- En charge du Mag Corrèze.
- En charge des Mag spéciaux « Soirée des récompenses » et « Finales de coupes »
- Suivi du site du District.
- Suivi de la page Facebook du District.
- Echange régulier avec le Président du District.

Toute personne dont l'expertise est requise.

Le salarié administratif référent.



Ensemble pour l'Avenir

Notre programme 2020 – 2024

Conforter nos capacités d'écoute

PERENNISER les réunions d'information de secteur.

REUNIR les clubs pour être une véritable force de propositions et être plus efficace sur le suivi des projets.

MAINTENIR un lien étroit avec les clubs sur le terrain (Assemblée Générale – Remise de récompenses...).

CONFORTER les clubs par la mise à disposition : de techniciens et d'administratifs, d'élus de proximité référents.

Organiser une réunion annuelle avec l'Amicale des éducateurs, l'Unaf et l'APCFC.

CREATION d'une Commission Consultative (chaque saison pour des sujet précis) sans élu, ni coopté.

Accentuer nos efforts en termes de formation

ORGANISER des formations premiers secours.

FORMATION sur différents thèmes (violences, alcool, drogues)

FORMATION des dirigeants (PFFD).

FORMATION des Secrétaires et Trésoriers de clubs.

FORMATION des arbitres.

Valoriser et promouvoir

ORGANISER des journées foot loisir.

RECRUTER et fidélisation des arbitres.

PROMOUVOIR et valoriser nos bénévoles (Remettre d'actualité le bénévole du mois par le District)

MAINTENIR le Challenge du Fair-play

RENFORCER l'attractivité de la finale de la coupe de la Corrèze.

CONSOLIDER la Soirée des récompenses.

RENFORCER notre Partenariat.

Mise en place du Certificat Départemental de Football.

Mise en place d'un statut des éducateurs en D1 et D2.

Communiquer

RENFORCER la communication

Inviter à un des comités de direction les représentants des associations (Unaf, amicale, apcfc)

Inviter des représentants de l'état et des collectivités lors de nos travaux.

Opération ballons de matches sur toutes les catégories obligatoires pour chaque élu.

Maintien de la cellule de crise et création d'une cellule veille (Astreinte).

Mise en place répondeur et renvoi d'appel vers élu (astreinte) le samedi si F BESSE pas disponible.

Remise à place cérémonie des vœux.

Optimiser nos moyens

PLAN DE DEVELOPPEMENT : Mise en place d'un plan de développement pour les commissions.

SOUTENIR les autres pratiques tels que le football loisir, le foot à 5, le foot en marchant et le futsal.

FAVORISER le football solidaire : handicap (sourd et muet – cécité) sport santé (foot en marchant).

DYNAMISER les compétitions avec la mise en œuvre d'un débat sur leur évolution.

FINANCER autrement pour mieux maîtriser les coûts :

- Réduction budget de 10% (- 35 000 €) - Frais IK de 30 % - Frais de fonctionnement de 15 %
- Réduction de 40 % des cooptés de 77 à 45 et du nombre de commissions de 26 à 22 (de 236 à 200).
- Privilégier le crédit d'impôts.
- Privilégier chaque fois que nécessaire les réunions par mail ou par visio (starleaf/zoom)



Ensemble pour l'Avenir

- Prélèvement des arbitres sur toutes les catégories.
- Maitriser le coût des engagements et cotisations clubs.

4/ FONCTIONNEMENT DU DISTRICT

Gestion réception courrier – mail

Courrier

- Enregistrement ☞ registre ⇒ SEGUREL Marie Hélène (ou Franck BESSE)
- Cahier registre bureau du Secrétaire Général du District.
- Courrier tamponné avec du date du jour.

Mail

- Prise en compte uniquement des mails reçus par la messagerie officielle des clubs (Zimbra), et sur la messagerie officielle du District (district@foot19.fff.fr)

Diffusion impérative des courriers et mails à :

- Président du District.
- Vice-Présidents du District suivant demande ou information.
- Secrétaire Général du District.
- Secrétaire Général Adjoint du District.
- Trésorier Général du District.
- Président (e) de commission concernée.
- Vice-Président (e) de commission concernée.
- Salarié (e) référent (e) suivant commission concernée.
- Techniciens (CTD PPF et DAP) si domaine Technique.

Traitements dossiers commissions

Dossiers clubs ⇒ BESSE Franck - SEGUREL Marie-Hélène

- Diffusion aux Présidents (es) de commissions concernées pour prise en compte et traitement dans les délais impartis.

Gestion envoi courrier – mail

Les correspondances au départ du District à destination des :

- Instances (FFF, LFA, LFNA), Collectivités, ADM 19, Services de l'état, Organismes scolaires, CDOS, Fournisseurs, Partenaires.

doivent être signées être signées par le Président du District de la Corrèze avec copie obligatoire à :

- Secrétaire Général du District.
- Secrétaire Général Adjoint du District.
- Trésorier Général du District.

avec copie en fonction du dossier à :

- Vice-Présidents du District suivant demande ou information.
- Président (e) Vice-Président (e) de la commission concernée.



Ensemble pour l'Avenir

BUREAU DU DISTRICT REUNION ELARGIE DU 03 SEPTEMBRE 2022

- Salarié (e) référent (e) suivant commission concernée.
- Techniciens (CTD PPF et DAP) si domaine Technique.

Les correspondances au départ du District à destination des clubs doivent être signées être signées par :

- Le Président (e) ou le (la) Vice-Président (e) de commission concernée
- Le (la) Salarié (e) référent (e) suivant commission concernée.
- Les techniciens (CTD PPF et DAP) si domaine Technique

avec copie en fonction du dossier à

- Président du District de la Corrèze.
- Secrétaire Général du District.
- Secrétaire Général Adjoint du District.
- Trésorier Général du District.

En cas d'absence du Président délégation pour les signatures au Vice-Président délégué.

Archivage

Il est conservé une copie (archivage papier ou électronique) des courriers ou mails expédiés.

Tous les dossiers, lettres ou copies sont conservés en permanence au siège du District (dans le bureau du Secrétaire Général ou du Trésorier Général ou celui du secrétariat).

Convocations réunions commissions : (J-7) (Privilégier les réunions par Visio)

- Demande par le Président de commission (ou Vice-Président) au salarié référent.
- En cas de réunion en présentiel, vérification par le salarié référent de l'occupation des salles.
- Si plusieurs réunions communes, le Secrétaire Général Adjoint décidera du planning.
- Copie obligatoire de la convocation au Président du District et au Secrétaire Général Adjoint.

Procès-verbaux

PV Comité de Direction et Bureau :

- Envoi aux membres pour observations (48h) et diffusion élus de District, clubs et site.
(Concernant le site sauf CD discipline et appel)

PV Commission :

- Envoi aux membres pour observations (48h) et envoi aux clubs.
- Copie au Président de District et secrétaire Général

Livraisons dotations ou commandes : (J+8)

- Si domaine Technique = gestion par technicien = stockage pièce parking.
- Autres livraisons = gestion par Secrétaire Général Adjoint = stockage magasin.

Trésorerie

- Rappel de la procédure avec utilisation de la demande d'achat et validations en fonction des sommes engagées.



Ensemble pour l'Avenir

5/ PRESENTATION DES COMMISSIONS

Présentation des commissions suite à renouvellement des cooptations.

6/ PRESENTATION DES CONTRATS D'OBJECTIFS FFF 2022-2025

Contexte - objectifs

Le plan Performances 2024 de la FFF est la traduction opérationnelle du programme de l'équipe du Président, Noël LE GRAËT, élue pour la période 2021-2024.

Le Bureau Exécutif de la LFA s'inscrit pleinement dans cette politique fédérale, et s'engage à jouer son rôle de relai auprès des territoires.

La FFF et la LFA souhaitent décliner certains axes du plan fédéral sur l'ensemble des territoires métropolitains et ultramarins. Ils souhaitent par conséquent l'adhésion des Ligues et des Districts à ce projet fédéral ainsi que leur implication dans la réussite des enjeux prioritaires.

A cet effet, les contrats d'objectifs de territoire constituent l'un des principaux leviers d'accompagnement à la mise en place d'actions territoriales répondant aux ambitions du plan fédéral (idem Horizon Bleu 2016 et Ambition 2020).

Principe de fonctionnement

Convention à la fois de moyens et de résultats, sur la base d'objectifs partagés avec chaque territoire.

Socle de financement garanti à hauteur environ de 75% de l'enveloppe budgétaire territoriale potentielle, dont 50% sous réserve du respect des directives fédérales, et 25% sous réserve de la production d'un plan d'actions répondant au plan Performances 2024.

Aides complémentaires allouées (jusqu'à 25% maximum) selon les dynamiques de territoires et les résultats obtenus sur des objectifs prioritaires ciblés (indicateurs), avec évaluation par centre de ressources permettant un meilleur fléchage envers les plus méritants et performants.

Pour rappel, l'enveloppe globale annuelle dédiée aux contrats d'objectifs s'élève à 7,3 M€.

Système valorisant et incitatif

- Atteinte des objectifs cibles sur la base d'indicateurs

Valorisation des résultats	⇒ 25 % max	⇒ Atteinte des objectifs cibles sur la base d'indicateurs
Valorisation de l'engagement	⇒ 25 %	⇒ Mise en œuvre du plan d'actions Performances 2024
Valorisation des missions	⇒ 50 % de l'enveloppe potentielle	⇒ Respect des directives fédérales et mise en place des actions traditionnelles

Socle de financement de 25 %

- Respect des directives fédérales et mise en place des actions traditionnelles

Financement complémentaire 25% max

- Pour prétendre au financement complémentaire de 25% maximum de l'enveloppe financière potentielle, les territoires devront obtenir des résultats correspondant aux objectifs prioritaires
 1. Améliorer et développer l'offre de pratiques.
 2. Optimiser les filières d'accès au haut niveau.
 3. Dynamiser l'arbitrage amateur.
 4. Développer des actions éducatives, citoyennes et solidaires
 5. Poursuivre le développement et la structuration des clubs
 6. Renforcer l'engagement bénévole et développer la mixité dans le football



Ensemble pour l'Avenir

Coordination et suivi

- Liberté donnée aux territoires sur la nature de leurs actions et les conditions de mise en œuvre à partir d'un cadre général, et en s'appuyant sur tous les outils, dispositifs et moyens dédiés par la FFF et la LFA.
- Coordination des contrats d'objectifs par territoire avec évaluation par centre de ressources et fléchage des aides pour être plus incitatifs et valoriser ainsi les plus performants.
- Evaluation annuelle de chaque territoire par une commission ad hoc dépendant du BELFA, sur la base de critères objectifs.
- Suivi d'un tableau d'indicateurs pour chacun des enjeux identifiés, pour chaque territoire, tenant compte des objectifs et des résultats nationaux.

Calendrier

- 31 octobre 2022 : Date butoir d'envoi des plans d'actions territoriaux proposés à la LFA.
- Mars – Avril 2023 : Evaluation des plans d'actions et des résultats obtenus, attributions financières 2022-2023, partage des objectifs 2023-2024.
- Mars - Avril 2024 : Evaluation et attributions financières 2023-2024, partage des objectifs 2024-2025.
- Mars – Avril 2025 : Evaluation et attributions financières 2024-2025.

7/ TRAVAUX DES COMMISSIONS

Commission Promotion de l'Arbitrage

Point sur les prochaines Formations Initiales arbitre (FIA).

Commission Communication

Informations actions dans le cadre « d'Octobre Rose ».

Rappel sur la nécessité de faire remonter les actions des commissions.

Information Rematch.

Commission Féminisation

Mise en place d'un tournoi de Foot Féminin le 16/10/2022.

Commission des Pratiques Foot Diversifié

Point sur les engagements Futsal, sur les actions Foot adapté et autres pratiques.

Commission des Pratiques Féminines

Informations sur le fonctionnement des compétitions Interdistricts.

Commission FAFA, Terrains et Infrastructures

Informations versements FAFA, dossiers Foot 5 (4 dossiers en cours), terrains.

Commission Technique et Jeunes

- Point positif sur les licenciés.
- Information réunions de secteur U13, U15 et U17.
- Informations compétitions Jeunes.
- Mise à jour du règlement des coupes.
- Idée Compétitions Interdistricts Jeunes

Commission d'Arbitrage

Réunion annuelle des Arbitres programmée le 23/09/2022.



Ensemble pour l'Avenir

8/ ACCUEIL DES ELUS, COOPTES ET SALARIES POUR LE LANCEMENT DE LA SAISON 2022/2023

Un moment d'échange est organisé en ce début de saison.

Prochaine réunion

- Bureau ⇨ 06/10/2022 à 18h00.

L'Agent de Développement
Franck BESSE

Le Secrétaire Général
Claude FARGES

Le Président
Jean-François BONNET